

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE BOURBOURG JEUDI 10 DÉCEMBRE 2019

En tribune :

- David BARBER – Directeur technique pour l’interconnexion GridLink
- Pascal DERACHE – Manager du projet de raccordement RTE au réseau public de transport
- Lisa BOUDEHENT – Chargée d’études environnementales réglementaires Arcadis
- Mathieu CAUSSANEL – Interprète de M. BARBER

En salle :

- Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation auprès de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- 26 participants

MOT D’ACCUEIL PAR FRANCIS BASSEMONT, MAIRE DE BOURBOURG

M. BASSEMONT rappelle que l’objectif du projet, déjà présenté lors d’une précédente réunion à Bourbourg, est de compléter le réseau européen en cas de pic de consommation. Il insiste sur le fait que la phase de travaux prévue doit nuire le moins possible à l’activité agricole, très présente sur le territoire. Il termine en ajoutant que la réunion est une opportunité de répondre aux interrogations des habitants quant aux conséquences des travaux sur le secteur de Bourbourg.

RAPPEL DES MISSIONS DE LA CNDP ET DES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PAR LAURENT DEMOLINS

M. DEMOLINS présente la CNDP comme une autorité indépendante qui permet d’assurer le bon déroulement de la concertation. Son rôle est de veiller à ce que les maîtres d’ouvrages exposent bien le projet d’interconnexion GridLink et le projet de raccordement au réseau public de transport d’électricité et que toutes les questions soient bien prises en compte. L’objectif final étant d’apporter des réponses précises et d’établir un rapport public joint au dossier d’enquête publique. Il conclut en rappelant que tout peut être dit, dans le respect de chacun.

PRÉSENTATION DU PROJET GRIDLINK D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE PAR DAVID BARBER

David BARBER explique qu'il s'agit de la continuité de la concertation publique lancée en 2017. Le projet GridLink (soutenu par la Commission européenne) a depuis bien avancé et les études environnementales sont lancées. Il insiste sur ce qui va être fait à Dunkerque : mise en place d'un câble souterrain et construction d'une station de conversion. Enfin, le projet sera raccordé au réseau de transport d'électricité français, d'où la collaboration avec RTE.

L'idée du projet est de sécuriser l'approvisionnement énergétique au Royaume Uni et en France.

David BARBER rappelle que l'on vit dans un monde où nous devons d'utiliser moins d'énergie fossile et que pour cela, il est essentiel de transporter l'énergie renouvelable (intermittente) plus facilement.

Aujourd'hui, un accord existe avec les gestionnaires britannique et français pour se raccorder aux réseaux nationaux respectifs. Le projet a une capacité de 1 400 MW, une part d'énergie très mineure comparée à ce que produit la centrale nucléaire de Gravelines.

David BARBER conclut en présentant le coût estimé des travaux : 900 millions d'euros.

300 millions investis sur la partie française, 300 millions en mer et 300 millions pour la partie britannique.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE PAR PASCAL DERACHE

Pascal DERACHE rappelle que GridLink est une interconnexion privée entre la France et le Royaume-Uni et que RTE raccorde toute interconnexion au réseau public de transport. Il explique que l'acheminement entre la station de conversion vers le réseau public se fera en créant une liaison souterraine, un nouveau poste électrique à Bourbourg et son raccordement aux lignes aériennes existantes. Cette connexion se fera en courant alternatif 400 000 V.

PRÉSENTATION DU CALENDRIER DU PROJET PAR DAVID BARBER

David BARBER présente le calendrier du projet avec un objectif de dépôt des autorisations environnementales fixé à mai 2020.

Il insiste sur l'importance de cette phase de concertation pour permettre à chacun de comprendre tous les enjeux et pour échanger avec le public.

David BARBER assure que toutes les demandes et recommandations seront prises en compte.

Il ajoute que tous les résultats de l'étude environnementale ne sont pas encore connus mais que de nouvelles réunions seront organisées en avril pour les exposer.

Le tracé du câble en courant continu est montré à l'aide d'un schéma. Il est expliqué qu'une technique de forage dirigé sera choisie au niveau de la côte pour préserver la dune, la faune et la flore.

D'autres exemples de canalisation existent déjà autour du port de Dunkerque. Afin de limiter les impacts sur l'environnement, les servitudes des autres réseaux seront utilisées.

David BARBER annonce que la station de conversion sera construite à Bourbourg. Un lot a été attribué par le port de Dunkerque sur la Zone de Grande Industrie, un endroit idéal pour placer ce type d'installation. Il conclut en affirmant que le projet transporte de l'énergie mais ne produit rien donc aucune pollution sonore ni aucun déchet ne seront générés.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT PROPRE A BOURBOURG PAR PASCAL DERACHE

M. DERACHE prend la parole pour évoquer le raccordement du projet GridLink au réseau public de transport d'électricité français, via le nouveau poste électrique de Bourbourg qui sera construit dans ce cadre.

Actuellement le tracé entre la station de conversion GridLink et le poste électrique n'est pas défini ; trois fuseaux sont à l'étude (suite à des échanges menés entre autres pendant la concertation préalable) et le fuseau de moindre impact est recherché.

Plusieurs points restent à l'étude :

- Les fuseaux des liaisons souterraines : un fuseau de moindre impact sera proposé à la fin du processus de concertation propre à RTE,
- Le futur poste électrique de Bourbourg à créer : RTE continue ses études pour permettre de réduire au maximum l'emprise du poste de Bourbourg par rapport aux prévisions initiales,
- Les emplacements précis des nouveaux pylônes électriques qui permettront de connecter le futur poste électrique de Bourbourg au réseau public de transport d'électricité.

PRÉSENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN FRANCE PAR DAVID BARBER

David BARBER explique que diverses études sont menées pour déterminer la position exacte du câble sous les fonds marins (étude terminée en octobre) et sous terre (en cours).

Aujourd'hui, les études environnementales avec Arcadis sont aussi en cours. Elles sont fondamentales car elles aideront à déterminer l'implantation du projet.

Des travaux sont menés avec Geotech dans la région de Dunkerque pour étudier la topographie du milieu et la composition des sols.

PRÉSENTATION DU MODE OPERATOIRE DES TRAVAUX DU PROJET DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT PAR PASCAL DERACHE

Pascal DERACHE présente le mode opératoire proposé par RTE pour effectuer les travaux de liaisons souterraines.

L'objectif est de créer une seule piste de roulement des engins de chantier au centre des deux tranchées à creuser pour avoir une emprise chantier limitée.

Il insiste aussi sur l'engagement de RTE de réaliser le tri des terres en domaine agricole afin de respecter les qualités agronomiques des sols. Il rappelle que RTE a l'habitude de travailler sur des terrains agricoles et garantit que les différentes couches de sol seront bien séparées lors des travaux puis remises dans l'ordre lors de la phase de remise en état.

PRÉSENTATION DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES PAR LISA BOUDEHENT

Mme BOUDEHENT prend la parole et explique, dans un premier temps, l'organisation, les enjeux et le calendrier de l'étude d'impact sur l'environnement qui va venir clôturer les travaux d'études en cours.

Mme BOUDEHENT présente ensuite les six études spécifiques menées dans le cadre de l'étude d'impact :

- Études écologiques (depuis 2017) ;
- Étude VALPENA (2019) : étude cartographique sur les activités de pêche professionnelle ;
- Étude acoustique (2019) : environnement sonore actuel et impact futur du projet GridLink sur le bruit ;

- Étude pédologique (2019) : pour caractériser la qualité agronomique des sols (en lien avec la Chambre d'agriculture) ;
- Étude de sensibilité des waterings (2019) ;
- Archéologie préventive en milieux marin et terrestre (2019 et 2020) (en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles – DRAC et le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines – DRASSM)

Pour conclure, Mme BOUDEHENT présente une synthèse des enjeux de l'étude d'impact sur l'environnement en fonction des cinq grandes thématiques qui y sont développées :

- Milieu physique ;
- Milieu naturel ;
- Paysage et patrimoine ;
- Milieu humain ;
- Cadre de vie et santé humaine.

PRÉSENTATION DU CALENDRIER DU PROJET ET DES PROCHAINES ÉTAPES PAR DAVID BARBER

M. BARBER reprend la parole pour représenter le calendrier du projet, il rappelle les étapes passées depuis 2017 et les prochaines échéances souhaitées : autorisation environnementale en mai 2020, lancement des travaux de construction en juin 2021 et mise en service de l'interconnexion GridLink en juin 2024.

M. BARBER précise que le tracé du câble évoluera encore dans les prochains mois.

Enfin, M. BARBER rappelle les coordonnées des différents interlocuteurs du projet GridLink afin que le public puisse les contacter pour toutes questions ou précisions, ainsi que le site Internet dédié.

QUESTIONS / RÉPONSES AVEC LA SALLE

Philippe DUREUX, ancien agent EDF

Pourquoi les anglais demandent 1 400 MW sur leur réseau ? Pourquoi ne peuvent-ils pas le produire eux-mêmes ?

Réponse de David BARBER

« Nous nous penchons sur l'approvisionnement en Europe pour les 25 années à venir. Au centre de ça il y a la question des énergies renouvelables sur laquelle nous voulons nous concentrer.

La production d'énergies renouvelables dépend des aléas du climat etc, c'est pour ça que pour se prémunir de cette volatilité, il vaut mieux avoir un système le plus intégré possible.

Aujourd'hui, la France a un surplus d'énergie nucléaire grâce aux centrales. Le Royaume Uni peut donc se servir de ce surplus pour se débarrasser petit à petit des centrales de production au charbon. L'idée de l'interconnexion est que le flux aille dans les 2 sens, et que chacun des 2 pays puisse bénéficier de ce partage à tout moment.

En ce qui concerne la capacité de 1 400 MW, la décision est basée sur la technologie. Nous ne voulons utiliser que 2 câbles pour réduire l'implantation du projet alors qu'avant on travaillait sur 4 câbles ou plus. 2 câbles nous permettent de rester à 1 400 MW. »

Un participant s'interroge

Après toutes les études environnementales qui vont être réalisées, 9 hectares de terrains agricoles vont disparaître. La crainte des agriculteurs est la suivante : les compensations écologiques vont-elles manger d'autres terrains agricoles ?

Réponse de **David BARBER**

« Nous avons choisi la ZGI pour l'implantation de notre station de conversion car c'est la zone qui nous a été attribuée par le port de Dunkerque. Concernant le câble, nous comptons l'enfouir à une profondeur de 1,5 m. L'idée est que les activités agricoles ne soient pas perturbées. C'est au centre de nos équipes de travail : aucune activité agricole ne doit être affectée par l'enfouissement des câbles. »

Réponse de **Pascal DERACHE**

« Nous souhaitons limiter les compensations écologiques mais c'est prématuré pour nous de vous répondre, car l'analyse de nos résultats d'études est en cours. »

Réponse de **Lisa BOUDEHENT**

« L'objectif des études environnementales qui ont démarré très tôt (2017) est d'être en capacité de rediriger le tracé du câble pour éviter les zones à enjeux écologiques. Il est trop tôt aujourd'hui pour définir les besoins en compensation d'un point de vue écologique. L'agriculture est un chapitre à part entière de l'étude d'impact traité au même niveau que l'écologie. C'est une question d'équilibre. C'est à cela que l'on travaille avec le maître d'ouvrage pour partager les résultats des études environnementales et ensuite pouvoir adapter au maximum les solutions proposées. »

Francis BASSEMON, Maire de Bourbourg

Le Brexit peut-il remettre en cause la réalisation du projet ?

Réponse de **David BARBER**

« C'est une bonne question qui nous taraude depuis 2 ans. Nous sommes des entrepreneurs et non des politiciens. En ce qui nous concerne : rien ne sera impacté par le Brexit. 2 choses concernant le Brexit peuvent être néanmoins intéressantes : la première est que les raisons environnementales ne sont pas liées au Brexit. Il existe déjà des interconnexions entre le Royaume Uni et les autres pays de l'Union européenne. L'approvisionnement énergétique existe indépendamment du Brexit. Ce qui pose problème, c'est l'aspect réglementaire (les organismes anglais et français ont du mal à se mettre d'accord). Puisque ce projet fait partie de la zone de réglementation européenne, ce sera pris en charge par la CRE (Commission de régulation de l'énergie). Pour approuver notre projet, ils doivent bien comprendre l'environnement réglementaire britannique. Cela nous a posé problème mais on espère avoir les idées plus claires jeudi car c'est le jour des élections anticipées au Royaume Uni. »

Pascal DEGUINES, riverain de la centrale de Bonningues

Je vois la puissance de 1 400 MW, IFA 2 000 c'est 2 000 MW et vous dites que vous passez de 8 câbles à 2 câbles : *cela veut dire que vous augmentez les tensions et les sections de conducteurs ?*

Réponse de **David BARBER**

« La tension de nos câbles devraient être de 500 kV, cela nous permet de transporter plus d'électricité dans seulement 2 câbles. Si nous gardions 4 câbles, nous pourrions effectivement baisser la tension. »

Jackie FLANDRIN, ancien ingénieur de la centrale nucléaire de Gravelines

Quel sera l'impact sur l'environnement et sur les habitants situés à proximité de la station de conversion ? Pourquoi les habitants de Saint Georges sur l'Aa n'ont pas été conviés alors qu'ils sont aussi impactés ?

Réponse de David BARBER

« Il faut voir la station de conversion comme un poste électrique de très grande taille avec toutes les valves, les réacteurs situés à l'intérieur pour les protéger des intempéries. C'est un équipement dit passif qui ne génère aucune énergie, donc aucune pollution sonore. Il y a des transformateurs qui peuvent faire un peu de bruit et il y a un système de refroidissement avec des grands ventilateurs. Mais si on compare ça à une centrale nucléaire, c'est une pollution sonore bien moindre.

Durant le fonctionnement, il n'y a aucune consommation de carburant. Arcadis travaille sur le sujet et mène des études pour que l'on respecte ces critères mais jusqu'à ce jour nous ne notons aucun de ces impacts potentiels. »

Jackie FLANDRIN, ancien ingénieur de la centrale nucléaire de Gravelines

Des rayonnements électromagnétiques seront-ils générés ? Je pose la question pour la population située à proximité... Et si une étude sonore est faite, c'est qu'il y aura du bruit ?

Réponse de David BARBER

« Si je comprends bien, pour les champs électromagnétiques, ce qui vous inquiète le plus c'est la station de conversion plutôt que les câbles. Malheureusement les études de conception sont en cours donc je ne peux pas donner une réponse complète. Mais le principe de base de cette étude est qu'il ne devrait y avoir aucun impact de champs électromagnétique sur la zone. On travaille sur les problèmes de sécurité au travail dans le périmètre de la station. Nous menons les études pour garantir cela mais nous sommes certains qu'il n'y aura aucun problème de ce genre. On s'appuie sur les autres exemples de stations existantes dans le monde qui suivent ce système. Mais au terme des études en avril, je pourrai donner des réponses plus complètes. »

Réponse de Lisa BOUDEHENT

« Arcadis préconise une étude acoustique pour pouvoir quantifier l'impact s'il existe. Aujourd'hui, l'étude est en cours donc nous ne sommes pas en mesure de savoir s'il y aura un impact ou non. L'idée est d'avoir une image claire de la situation actuelle pour limiter au maximum l'impact sonore. »

Réponse de David BARBER

« L'habitation la plus proche de la station est située à une centaine de mètres. Une fois que l'on aura tous les résultats des études, on fera tous les correctifs nécessaires. Nous allons prendre en considération les recommandations pour s'assurer que la construction de la station garantisse la sécurité de tous. »

Philippe DUREUX, ancien agent EDF

Qui va concevoir les deux câbles ?

Réponse de David BARBER

« Les câbles seront attachés au sein de la même tranchée et mis sous terre, mais nous n'avons pas encore choisi le prestataire qui va créer les câbles. On a fait un processus de présélection. 4 prestataires sont pris en considération, 3 sont européens, mais la sélection finale aura lieu fin 2021. Le calendrier n'est pas un hasard car on veut inclure dans les critères les résultats de l'étude écologique. A savoir que seulement 8 entreprises dans le monde peuvent construire ce type de câbles. »

Pascal DEGUINES, riverain de la centrale de Bonningues

Les câbles en 500 kV, c'est une nouvelle génération...

Réponse de **David BARBER**

« C'est une discussion technique, on en parlera plus tard personnellement. Nous utilisons des câbles MI, plutôt que des câbles XLPI. De tels câbles ont déjà été utilisés sur d'autres projets. GridLink ne cherche pas à être avant-gardiste. Nous voulions trouver une technologie déjà utilisée au moins une fois voire plus pour être sûr de sa fiabilité. Les câbles MI 500 kV existent déjà, donc on a choisi cette technologie. »

Philippe DUREUX, ancien agent EDF

Le surplus de MW sur le réseau permet d'alimenter les anglais. Si la politique française décide de fermer Fessenheim et a du mal à ouvrir Flamanville, est-ce qu'on aura encore du surplus sur le réseau électrique ?

Réponse de **Pascal DERACHE**

« RTE met à disposition sur une application qui s'appelle éco2mix (<https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix>) tous les flux transfrontaliers entre chaque pays. On voit que la France exporte beaucoup d'électricité, mais il y a des périodes où elle importe de l'énergie. L'intérêt de développer les interconnexions c'est aussi pour lisser les pics de charge. En France le pic de consommation est à 19h, en Espagne il est à 21h, l'interconnexion permet donc d'équilibrer le réseau au bon moment. Il y a eu récemment un débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) à Gravelines. Si la loi a été votée cet été, son décret d'application n'a pas encore été publié et les différentes sources d'énergie et leur manière d'être utilisées ne sont pas connues. Le site RTE a publié le schéma décennal de développement du réseau (SDDR). Il permet de mettre en perspective les choix de la PPE. »

Réponse de **David BARBER**

« Vous avez l'impression que c'est toujours la France qui exporte au Royaume Uni, mais on veut avoir une vision d'avenir et prévoir sur les 25 ans à venir. C'est déjà arrivé, quand il y a eu des problèmes de températures au sein des centrales nucléaires. Dans ces cas-là il aurait été très utile de pouvoir se faire aider par un pays voisin. Et vraiment, en prenant une perspective d'avenir, c'est une assurance. »

Philippe DUREUX, ancien agent EDF

Pourquoi on n'a pas fait la liaison dans le sud de l'Angleterre, pour éviter tout ce détour et cette longueur de câble sous-marin ? Quelles sont les retombées économiques pour la mairie de Bourbourg ?

Réponse de **David BARBER**

« Ce qui importe, c'est de savoir où on peut se relier au réseau national en Angleterre...National Grid, gestionnaire du réseau britannique, nous a donné 3 sites potentiels de raccordement au niveau de la côte de Kent. Donc tout simplement, c'est le point d'entrée de raccordement le plus faisable pour nous au Royaume Uni.

La station de conversion va être implantée dans la zone de grandes industries (ZGI), on dispose d'un bail sur ce lot qui appartient au Grand Port Maritime de Dunkerque. Ils sont les bailleurs et profitent directement de notre projet. En matière de retombées fiscales potentielles, je ne suis pas expert en la matière et ne peut vous répondre. »

Réponse de **Laurent DEMOLINS**

« C'est une question qui est posée sur différents projets, il faut que vous puissiez indiquer sur votre site internet la réponse à cette question : Quelles sont les taxes qui seront reversées à la Région, au Département, ou à la commune ? Normalement le maître d'ouvrage doit donner une indication sur ce sujet-là, il faut pouvoir le mettre sur votre site. »

Un participant s'interroge

Y aurait-il une augmentation de la température du sol ? A quelle ampleur ?

Réponse de **David BARBER**

« On est en train de faire les études pour analyser l'impact sur les sols. Ça concerne nos propres études et les études menées par Arcadis. En fonction des résultats, on pourra concevoir au mieux nos câbles. Evidemment le principe de conception de ces câbles est qu'il ne doit y avoir aucun impact thermique sur les sols. Dans la conception des câbles, on ne veut pas d'impact de champ électromagnétique.

Et aussi, on veut s'assurer que les câbles soient enfouis à une profondeur suffisante pour ne pas être endommagés. On pourra vous en dire plus en avril. »

Réponse de **Pascal DERACHE**

« Nous réalisons nos études géotechniques actuellement avec des carottages pour avoir la typologie du sol, sa profondeur, pour voir quel type de refroidissement peut être fait. »

Philippe DUREUX, ancien agent EDF

Vous êtes en relation avec la FNSEA pour communiquer ces problèmes-là ?

Réponse de **Pascal DERACHE**

« Oui, nous avons des protocoles depuis de longues années avec le monde agricole. Des études sont faites en lien avec les chambres d'agriculture et les FDSEA pour avoir de bonnes préconisations pendant les travaux et pendant l'exploitation. »

Pascal DEGUINES, riverain de la centrale de Bonningues

On parle des câbles sous-marins, pour IFA 2000, 4 câbles ont été endommagés mais les 4 autres ont pu prendre le relai, que se passe-t-il si on a un problème sur les 2 uniques câbles ?

Réponse de **David BARBER**

« Oui je suis au courant de cette situation. C'est arrivé à cause d'une ancre de bateau qui a été trainée. Si ces 4 câbles ont été endommagés, c'est à cause de leur profondeur d'enfouissement. GridLink enfouira ses câbles à une profondeur suffisante pour ne pas que ce problème se reproduise. C'est important pour nous car nous voulons protéger nos installations, et c'est aussi important pour la sécurité des activités de pêche. »

Réponse de **Pascal DERACHE**

« La liaison IFA 2 000 est exploitée depuis 1986. C'était la première fois que des câbles ont été endommagés. 4 câbles français ont été touchés. Nous vérifions souvent l'état de nos liaisons entre la France et l'Angleterre pour s'assurer que les câbles sont bien opérationnels et protégés. »

Jackie FLANDRIN, ancien ingénieur de la centrale nucléaire de Gravelines

Pour la future enquête publique, est-il possible que tous les habitants reçoivent un courrier dans leur boîte aux lettres plutôt qu'un simple affichage ?

Réponse de **Frédéric BUSSELEZ**

« Pour cette réunion, des flyers ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des 4 communes. Ce n'est pas forcément la coutume des enquêtes publiques mais il y a quand même de l'information. »

Réponse de **Laurent DEMOLINS**

« Dans l'enquête publique, il y a un commissaire qui est désigné, cela se fait sous l'autorité du Préfet. A ma connaissance, c'est quelque chose qui fonctionne bien et depuis longtemps. Normalement il y a toute la publicité et un certain nombre de garanties qui sont apportées. Je n'ai pas connaissance qu'il y ait eu des enquêtes publiques qui soient passées sous la table. Donc il n'y a pas d'inquiétude à avoir, les enquêtes publiques sont ouvertes à tout le monde. L'information va être diffusée, mais il faut aussi aller la chercher. Vous savez qu'à partir du printemps, si tout se déroule bien, il y aura une nouvelle phase de concertation, ce sera publié dans la presse, ça ne se fait pas en catimini. »

Philippe DUREUX, ancien agent EDF

La communication est très importante. GridLink, société anglaise, arrive à communiquer avec un papier dans la boîte aux lettres qui est très bien fait. Nous avons un magazine local distribué par la mairie, l'information sera mise dedans j'en suis sûr.

CONCLUSION

M. le Maire remercie les intervenants de RTE, Arcadis et GridLink pour la qualité des réponses apportées ainsi que l'ensemble des participants à la réunion. Il espère que le travail partenarial avec les agriculteurs se poursuivra jusqu'à l'aboutissement du projet, en 2024.

M. DEMOLINS invite le public à continuer de s'informer sur les différents sites internet des maîtres d'ouvrage et des partenaires et de suivre les liens transmis pendant la réunion, mais aussi à se renseigner sur les autres projets d'interconnexion entre la France et l'Angleterre.

Il revient aussi sur le fait qu'il y existe une attente sur le modèle économique. Les habitants souhaitent savoir ce que le projet rapporte en termes d'emplois et en production de taxes au niveau régional, départemental, et au niveau de la commune. Il rappelle alors qu'il est obligatoire de donner une indication sur combien cela peut représenter pour chacune des identités.

M. BUSSELEZ précise que si les participants à la réunion ont d'autres questions, ils peuvent les poser en ligne sur le site internet dédié au projet.